

221C1702  
FR0000130213-FS0558

8 juillet 2021

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**LAGARDERE SCA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juillet 2021, le concert composé de la société de droit anglais Amber Capital UK LLP<sup>1</sup> et de la société de droit italien Amber Capital Italia SGR Spa<sup>1</sup>, agissant pour le compte de fonds dont il assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 juillet 2021, le seuil de 15% des droits de vote de la société LAGARDERE SCA et détenir, pour le compte desdits fonds, 26 113 850 actions LAGARDERE SCA représentant autant de droits de vote, soit 18,50% du capital et 14,64% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Amber Active Investors Limited	13 641 469	9,67	13 641 469	7,65
Amber Global Opportunities Limited	2 361 073	1,6	2 361 073	1,32
PrivilEdge - Amber Event Europe	552 009	0,39	552 009	0,31
Amber Strategic Opportunities Fund	9 037 665	6,40	9 037 665	5,07
<b>Total Amber Capital UK LLP</b>	<b>25 592 216</b>	<b>18,13</b>	<b>25 592 216</b>	<b>14,34</b>
Alpha UCITS Sicav / Amber Equity Fund	521 634	0,37	521 634	0,29
<b>Total Amber Capital Italia SGR SpA</b>	<b>521 634</b>	<b>0,37</b>	<b>521 634</b>	<b>0,29</b>
<b>Total concert</b>	<b>26 113 850</b>	<b>18,50</b>	<b>26 113 850</b>	<b>14,64</b>

Ce franchissement de seuil résulte de l'attribution à chacun de M. Arnaud Lagardère et de la société Arjil Commanditée - Arco, de 5 000 000 d'actions LAGARDERE SA nouvellement émises en compensation de la perte des droits attachés à leur qualité d'associés commandités, dans le cadre de la transformation de LAGARDERE SCA en société anonyme à conseil d'administration approuvée par les associés commandités et les associés commanditaires de LAGARDERE SCA lors des assemblées générales du 30 juin 2021 et réalisée à cette même date<sup>3</sup>.

À cette occasion, le concert composé de la société de droit anglais Amber Capital UK LLP, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le même seuil.

<sup>1</sup> Société contrôlée par M. Joseph Oughourlian et agissant en qualité de « *discretionary investment manager* » pour le compte des fonds qu'elle gère.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 141 133 286 actions représentant 178 410 430 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment D&I 221C1166 du 21 mai 2021 et communiqués diffusés par la société les 28 avril et 30 juin 2021.

Le déclarant a précisé détenir, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 63 800 actions LAGARDERE SCA réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1<sup>er</sup> alinéa) :

- un contrat de « *call option* » portant sur 45 000 actions LAGARDERE SCA à dénouement physique, exerçables à tout moment 16 juillet 2021, au prix unitaire par action 22,20 € ;
- un contrat de « *call option* » portant sur 7 000 actions LAGARDERE SCA à dénouement physique, exerçables à tout moment 17 septembre 2021, au prix unitaire par action 22 € ;
- un contrat de « *call option* » portant sur 4 400 actions LAGARDERE SCA à dénouement physique, exerçables à tout moment 20 août 2021, au prix unitaire par action 4,40 € ; et
- un contrat de « *call option* » portant sur 7 400 actions LAGARDERE SCA à dénouement physique, exerçables à tout moment 17 septembre 2021, au prix unitaire par action 23 €.

---